



LA LETTRE DE DIRECTION

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

POUR LE SNPDEN-UNSA, LES PRESSIONS LOCALES SUR LES PERSONNELS DE DIRECTION SONT INACCEPTABLES !

Alors que les personnels de direction font actuellement au mieux dans leurs établissements, en s'adaptant à toutes les difficultés du moment, certaines autorités locales font peser sur eux des pressions ou des injonctions pour les amener à modifier les organisations mises en place afin de faire face à la crise sanitaire, et ceci sans aucune justification cohérente.

Ce comportement, outre qu'il se traduit de manière plus ou moins directe et/ou insidieuse, est d'autant plus inacceptable que nos collègues ont fait, depuis de longs mois, la preuve de leur capacité à gérer, avec pragmatisme et efficacité, les différents épisodes de la crise actuelle dans les collèges et dans les lycées.

Nous avons suffisamment à faire pour accommoder les demandes des personnels, les besoins des élèves et les attentes des familles avec les évolutions incessantes des protocoles divers et variés pour ne pas avoir à subir, en prime, des formes de caporalisme d'un autre temps !

L'évolution fort complexe et à court terme des organisations des établissements ne doit pas, en plus, s'accompagner de pressions d'autorités académiques pour obtenir des adaptations hasardeuses, fruits de traductions ou d'interprétations personnelles des attentes ministérielles.

Si nos autorités peuvent, à juste titre, se féliciter de la manière dont est contenue la crise sanitaire dans les établissements secondaires, elles doivent aussi en conclure que cette situation résulte de l'investissement sans faille et du professionnalisme avéré des personnels de direction et, donc, laisser nos collègues adapter au mieux l'organisation de leurs EPLE !

Le SNPDEN continue à demander, pour notre profession, des règles claires, du temps et de la souplesse pour les mettre en œuvre ; il demande également le respect de l'exercice de nos responsabilités en matière de sécurité et de bon fonctionnement du Service public d'Éducation.

Philippe VINCENT, Secrétaire général.